



SAINTE-JULIE

RAPPORT FINANCIER 2011

Le dépôt du rapport financier annuel représente pour les membres du Conseil une étape importante dans tout le processus de gestion de la Ville. Cela nous permet de jeter un regard critique sur les décisions autant administratives que financières qui ont été prises au cours de l'année.

Il m'est donc agréable de partager avec vous quelques commentaires sur la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2011.

Disons, tout d'abord, que le rapport financier a été vérifié par la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. Selon les nouvelles normes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007, le rapport financier de la Ville est maintenant consolidé avec les organismes sous contrôle, ce qui signifie que les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Par contre, les informations qui suivent proviennent uniquement de données qui concernent la Ville de Sainte-Julie et, par conséquent, ces données ne sont pas consolidées. Cela nous permet une lecture plus claire de notre propre situation financière. Cependant, lors de la présentation des tableaux, nous avons dû utiliser certaines données consolidées pour fins de comparaison.

L'année 2011 se termine par un excédent de fonctionnement de 1 135 264 \$. Cet excédent équivaut à 2,86 % du budget de 39 706 000 \$ adopté en décembre 2010 et ce surplus est légèrement inférieur à celui des trois dernières années.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient de certaines catégories de revenus tels les droits de mutations immobilières, les redevances et compensations concernant les matières résiduelles et les licences et permis.

De plus, une partie de l'excédent a été générée par une réduction des coûts de la cour municipale, des travaux d'entretien du réseau d'égouts et des intérêts sur obligations.

RAPPORT FINANCIER 2011

Sur recommandation de la Commission des finances, le Conseil a affecté cet excédent à différentes réserves qui sont :

- Immobilisations (250 000 \$), ce qui permet un paiement comptant plus important lors d'investissements et de réduire ainsi les coûts de financement liés à d'éventuels règlements d'emprunt;
- Rachat de la dette (300 000 \$), de façon à diminuer progressivement le niveau de l'endettement de la Ville;
- Engagements (111 405 \$), pour compléter en 2012 certains dossiers non terminés au 31 décembre 2011.

De plus, le fonds réservé – fonds de roulement sera augmenté de 250 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté et cette réserve sera portée à 3 750 000 \$. Nous nous donnons comme objectif d'atteindre 4 millions de dollars au fonds de roulement après l'exercice financier de 2012. Ce fonds nous permet des emprunts à nous-mêmes, donc sans intérêts, ni frais. Cette stratégie financière nous assure de dégager une marge de manœuvre pour l'avenir.

En ce qui concerne l'endettement total net à long terme, celui-ci est de 41,3 millions de dollars, soit une baisse de 1,4 million sur le chiffre de l'année dernière. Cet écart s'explique par le report d'un projet important qui regroupe le développement commercial et l'aménagement d'un stationnement incitatif dans le prolongement du boulevard Armand-Frappier.

La richesse foncière uniformisée a augmenté de près de 162 millions de dollars, ce qui donne comme résultat, que le taux d'endettement est passé de 1,49 % à 1,37 % au 31 décembre 2011. Le Conseil municipal est fier de ce résultat parce que l'objectif de maintenir le taux d'endettement à un niveau inférieur à 2 % est non seulement atteint, mais le résultat en a été amélioré.

Nos efforts de rationalisation ont porté fruits, car en plus de la réduction de la dette, nous avons réussi à améliorer nos infrastructures et à corriger des lacunes importantes. Il s'agit de deux objectifs différents qui ne doivent pas être réalisés l'un au détriment de l'autre.

Depuis l'exercice financier 2009, de nouveaux concepts ont été introduits dans la comptabilité municipale. Il s'agit, entre autres, des notions de dette nette et d'excédent accumulé. La dette nette est la différence entre les actifs financiers (encaisse, placements temporaires, débiteurs, placements à long terme...) et les passifs (découvert bancaire, emprunts temporaires, charges à payer, revenus reportés, dettes à long terme, passif au titre des avantages sociaux futurs...) et cet écart a augmenté de 649 000 \$ en 2011.

RAPPORT FINANCIER 2011

L'explication provient du fait que la Ville a utilisé la réserve en immobilisations pour financer les travaux de rénovation de la caserne des pompiers, ce qui a eu comme impact une forte diminution de l'encaisse.

L'excédent accumulé, l'autre nouveau concept, ajoute le montant des actifs non financiers (immobilisations, stocks et autres) au calcul précédent. L'excédent accumulé, qui représente en fait notre richesse collective, a augmenté de plus de 2,4 millions de dollars entre 2010 et 2011 pour s'établir à 77,9 millions au 31 décembre 2011.

Mentionnons également quelques données concernant la santé financière de la Ville. Le pourcentage des frais de financement sur le total des dépenses a diminué, passant de 18,2 % à 17,4 % et l'endettement total net à long terme sur la valeur nette des immobilisations a diminué de 2,3 %, passant de 38,2 % qu'il était au 31 décembre 2010 à 35,9 % au 31 décembre 2011.

Finalement, les dépenses de fonctionnement per capita ont progressé ces dernières années, mais le niveau atteint demeure inférieur aux autres villes comparables à la nôtre, comme vous pourrez le constater dans la présentation PowerPoint qui suivra dans quelques instants.

D'autres indicateurs de gestion ont aussi été préparés par le Service des finances tout récemment. Ils concernent la sécurité publique, le transport routier, l'hygiène du milieu, l'aménagement, urbanisme et zonage et les ressources humaines. Le document sur les indicateurs de gestion 2011 est déposé au Conseil ce soir et sera disponible sur le site Internet de la Ville dans les prochains jours.

En terminant, je tiens à remercier personnellement mes collaboratrices et mes collaborateurs du Conseil municipal, plus particulièrement les conseillers Mario Lemay et Normand Varin qui siègent à la Commission des finances, notre directeur général, M. Pierre Bernardin, de même que le personnel administratif pour l'excellent travail accompli. Les résultats obtenus pour l'année 2011 témoignent bien de leur engagement à gérer efficacement nos finances municipales.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre attention.

La mairesse,


Suzanne Roy